

# AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS

**SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE DOL DE BRETAGNE 35120**

Adresse de correspondance : 10 rue de l'épine roullier - saint léonard - 35120 EPINIAC

E-mail : [autocyclettes@orange.fr](mailto:autocyclettes@orange.fr)

Site internet : [www\autocyclettes.free.fr](http://www\autocyclettes.free.fr)

**Adhérent F.F.V.E. N° 419**

**DOL de BRETAGNE, le 11/09/2020.**

Madame, Monsieur,

**L'AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS** organise le dimanche **25 Octobre 2020** une balade d'automne pour véhicules anciens de plus de trente ans, réservee aux adhérents et à quelques invités.

Si vous recevez ce courrier et que vous n'êtes pas adhérent à notre association, vous êtes donc invité et je vous remercie de ne pas le diffuser !

Pour cette journée, Joseph et Yves vous proposent de nous retrouver sur la place Piquette de COMBOURG à partir de 9 heures. Puis ensuite nous sillonnerons les routes paisibles de notre belle campagne. La pause déjeuner se déroulera par un repas à la ferme Auberge de CHAUVIGNE. Un pique-nique est également possible pour ceux qui le souhaite. L'après midi un léger parcours, agrémenté d'une visite vous permettra de dégourdir les roues de vos anciennes avant un retour au local pour clôturer cette dernière balade de l'année 2020.

Vous espérant nombreux pour cette nouvelle édition de la « balade d'automne » placée, comme à l'accoutumée, sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, vous trouverez ci-dessous le bulletin d'inscription à compléter et retourner signé **impérativement pour le 17 octobre 2020** accompagné de votre règlement à l'ordre de **L'AUTOCYCLETTE DU PAYS DOLOIS.**

**Départ sur la place piquette – 35270 COMBOURG !**

**Aucune inscription ne sera prise sur place !**

## **PROGRAMME**

**Rendez-vous à partir de 9 heures sur la place Piquette de COMBOURG.**

**Parcours pittoresque du matin dans le Combournais avec pause café à SENS de Bretagne.**

**Pause déjeuner : à la ferme auberge de CHAUVIGNE ou pique-nique à prévoir par vos soins !**

**Après-midi : Balade paisible, visite et pot de clôture au local.**



**Président :** Philippe RUAUX : 10 rue de l'épine roullier - 35120 EPINIAC . Tél.: 02.99.48.36.77 ou 06.67.35.02.06

**Trésorier :** Michel LEMETAYER : 15 Terre rouge - 35270 BONNEMAIN - Tél 02.99.73.48.50

**Secrétaire :** Yves DENIEL : 10 rue de la Masse – Vildé la Marine – 35120 HIREL Tél. :02.99.58.67.54

**Intendance :** Joseph FRETAY – 17 Av. Duguesclin – 35190 TINTENIAC. Tél. : 02.99.68.00.58

**Resp. matériel :** Jean François BRIAND –13 allée du clos Riwall – 35540 PLERGUER. Tél. :02.99.40.52.28

**Resp. local :** Jean Michel DAMOUR : 10 impasse des Badiouis – 35540 PLERGUER – Tél. : 02.99.58.10.61

**AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS**  
**« Balade d'automne » le 25 Octobre 2020**

.....

**Bulletin d'inscription à retourner signé pour le 17 Octobre 2020 à :**

**Michel LEMETAYER - 15 terre rouge. 35270 BONNEMAIN**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Adresse mail : ..... @ .....

Véhicule utilisé le 25/10/2020

Marque : ..... Type : .....

Année : .....

**1 °) Pour les non adhérents :**

Chauffeur sans repas	8.00 euros	X ..1.... =	8.00. €
Chauffeur avec repas :	24.00 euros	X 1 =	24.00 €
Passagers sans repas :	8.00 euros	X ..... =	..... €
Passagers avec repas :	24.00 euros	X .... =	..... €
Enfants (-15 ans) :	5.00 euros	X ..... =	..... €

**Bien indiquer le nombre de personnes**

TOTAUX : : \_\_\_\_\_ .....= \_\_\_\_\_ €

**2 °) Pour les adhérents (et conjoints) :**

Chauffeur sans repas :	3.00 euros	X ..1.... =	3.00. €
Chauffeur avec repas :	19.00 euros	X ..1... =	19.00 €
Passagers sans repas :	3.00 euros	X ..... =	..... €
Passagers avec repas :	19.00 euros	X ..... =	..... €
Enfants (-15 ans) :	0.00 euros	X ..... =	..... €

**Bien indiquer le nombre de personnes**

TOTAUX : : \_\_\_\_\_ .....= \_\_\_\_\_ €

**Règlement par chèque à l'ordre de L'AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS.**

.....

**REGLEMENT**

Tous les motards devront porter un casque.

**Un costume en accord avec l'époque de votre véhicule sera très apprécié.**

Chaque participant devra être en possession du permis de conduire et d'une attestation d'assurance en rapport avec le véhicule utilisé ainsi que de l'assurance de tous passagers éventuels.

**Ces documents pourront être demandés par les organisateurs qui se réservent le droit d'exclure tout participant ne pouvant les présenter.**

**Du fait de la situation sanitaire actuelle, chaque participant devra porter un masque dans tous les endroits clos et à l'extérieur dès que les règles de distanciation sociale ne pourront être respectées ou lorsque les autorités locales le rendront obligatoire. De plus chaque participant devra apporter son gel hydroalcoolique ou tout autre produit lui permettant une bonne hygiène des mains.**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les infractions aux lois, règlements et arrêtés municipaux, dont les conséquences seront exclusivement supportées par ceux qui les auront occasionnés.

**Aucune inscription ne sera prise sur place. Tous les engagements doivent nous parvenir signés accompagnés de leur règlement pour le 17 Octobre 2020.**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la "Balade d'automne", m'engage à le respecter et à respecter toutes les mesures de lutte contre la propagation du « COVID 19 » prises au cours de cette journée et décharge les organisateurs de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit.

Fait à :

Le :

Signature :

